

La vétérinaire communale va s'occuper des chiens de la police de Liège



La vétérinaire communale prendra soin des chiens de la police. - Police de Liège



Par [Geoffrey Wolff](#)
Journaliste à La Meuse
| Publié le 21/07/2022 à 19:00

Lecture zen

La collaboration entre l'échevinat du Bien-être animal et la police de Liège s'accroît encore. Dorénavant, la vétérinaire communale prendra également soin des chiens de la brigade canine.

Depuis sa création au lendemain des élections communales de 2018, l'échevinat du Bien-être animal de la Ville de Liège ne cesse de mettre en place des actions au bénéfice des compagnons à quatre pattes de la population de la Cité ardente. Des actions auxquelles s'associe également régulièrement la police, impliquée notamment dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle procédure en matière de saisie administrative lors de cas de maltraitance.

Cette collaboration entre Ville et police vient de franchir un pas supplémentaire.

Lire aussi

La Valcaprimontoise Aurélie Noirfalise est la nouvelle «vété» communale de Liège

La vétérinaire communale, fonction créée dans la foulée de celle de l'échevinat incarné par Christine Defraigne (MR), va en effet dorénavant prendre soin des chiens de la police de Liège.



Aurélie Noirfalise, la vétérinaire communale. - A.MA

« Cette extension de mission est possible grâce à la modification du marché public existant en y étendant les rôles de notre vétérinaire, détaille ainsi Mme Defraigne. Cette collaboration permet d'assurer une mutualisation des coûts, une meilleure synergie et une coordination opérationnelle du suivi des animaux ».

Tous les deux mois

Tous les deux mois, la vétérinaire communale passera ainsi à la brigade canine ausculter les policiers à quatre pattes pour s'assurer de leur bon état de santé. C'est elle également qui interviendra en cas d'urgence. Une aubaine pour la police liégeoise, qui profite ainsi d'un service clé-sur-porte, mais également pour l'échevinat du Bien-être animal, qui, en ces moments de disette budgétaire, pourra maintenant partager les coûts liés à la vétérinaire communale avec la zone de police.

« Cette nouvelle étape pour le bien-être des animaux est le signe de la bonne entente et du travail commun Ville/brigade canine », termine Mme Defraigne.



Christine Defraigne. - SP

Pour rappel, depuis 2018 et la création de l'échevinat du Bien-être animal, différents projets ont vu le jour : la création du parc canin à Cointe, la désignation d'une vétérinaire communale, la mise en place d'une cellule Bien-être animal et d'une procédure concrète en matière de saisie administrative en cas de maltraitance, négligence ou cruauté envers un animal, la publication régulière de bons conseils en matière de bien-être animal ou encore l'adoption de réglementations en matière de chiens considérés comme dangereux, de sanctions administratives en cas de maltraitance animale, d'interdiction d'utilisation de tondeuse automatique la nuit, ou encore d'utilisation d'animaux lors d'événements publics.